

SECTION DE LA MOSELLECOMITE D'HYGIENE, de SECURITE et CONDITIONS AU TRAVAIL (CHS-CT)
DU 20 /12/2012 :UN CHS-CT EXPRESS POUR UNE FIN D'ANNEE MEDIOCRE

Ce CHSCT avait pour ordre du jour les points suivants :

- Les méthodes et moyens du CHSCT en 2013
- La fusion des brigades des douanes de St-Avold et Sarreguemines
- La suppression du bureau des douanes de Bar le Duc
- La fusion des trésoreries Thionville Municipale et Thionville 3 Frontières
- Le bilan de l'emploi du budget du CHS-CT de 2012
- Les questions diverses

1) Les méthodes et moyens du CHSCT en 2013

Sur ce point, c'est désormais promis : l'administration fournira un « tableau de bord » transparent et permanent des activités du CHS... ouf !

2) La fusion des brigades des douanes de ST Avold et Sarreguemines

Cette « fusion » a été présentée par l'administration comme une « tentative de rationaliser un réseau afin d'avoir des agents efficaces » et qui permettra de « garantir d'avoir une brigade pérenne pendant plusieurs années ».

Ce projet concerne 10 agents sur Sarreguemines et 27 sur St- Avold, une brigade « viable » nécessitant 30 agents , selon le Directeur des douanes. L'installation est prévue courant 2013.

FO a fait remarquer :

La belle avancée pour les agents de Sarreguemines qui devront quotidiennement parcourir 140 Km A/R par jour pour simplement aller travailler à St Avold ! Quid de la sécurité de ces personnes ? quid de leur fatigue ? Sans même parler du « bilan-carbone » d'une telle mesure !

Pour peu, l'administration laissait penser que les agents étaient eux-mêmes demandeurs d'une telle opération ! On croit rêver !

FO a naturellement voté contre cette proposition, toute « fusion » étant avant tout une suppression d'emplois et un recul du service public

3) La suppression du bureau des douanes de Bar le Duc

Dans un premier temps, l'administration nous a expliqué que face au manque d'activité de ce bureau de Meuse, « rien ne justifie le maintien d'une brigade ».

Ensuite, il a été tout de même concédé que cette « absence » d'activité faisait l'objet d'une absorption par les services des douanes de Nancy...

On appréciera la logique... bref, faut supprimer !

FO a également voté contre cette proposition

4) La fusion des trésoreries Thionville Municipale et Thionville 3 Frontières

Cette fusion a pour but de regrouper dans les locaux de l'actuelle trésorerie municipale les activités et les équipes de l'actuelle trésorerie « 3 Frontières ».

Pour l'administration ce choix est logique puisqu'il résulte de plusieurs événements :

- le transfert de l'activité « impôt » au SIP, ancienne activité de « 3 frontières »
- le départ à la retraite de l'actuel chef de poste de 3 Frontières
- la perte de la tenue de la comptabilité de l'OPHLM, reprise par le secteur privé en 2014...
- les facilités de gestion des locaux qui appartiennent à un bailleur public
- la possibilité d'accueillir tous les agents dans les locaux et à effectif constant

Cette trésorerie deviendra le 2^{ème} poste comptable du département en termes d'effectifs (21 personnes).

FO a fait remarquer que cette « fusion » ne se faisait pas à effectif constant comme annoncé puisque le départ de l'ancien chef de poste de « 3 frontières » n'était pas remplacé et que le nouveau chef de poste « fusionné » aura à supporter une charge supplémentaire et conséquente de travail.

FO s'est étonné, dans ce projet, que les archives « mortes » du poste soient conservées dans un ancien garage des douanes loué « pour pas cher » par la DGFIP...

FO a également insisté sur plusieurs points :

- l'absence d'escalier de secours dans le bâtiment de la future trésorerie « fusionnée »
- le problème de place : il est prévu de mettre 5 agents dans 1 seul grand bureau de 50 m² : où est le fameux ratio de 12m²/agent de la DGFIP ?
- la gestion a priori difficile du public aux guichets : avec deux fois plus de public, on peut s'attendre à deux fois plus d'attente...
- la nécessité de sécuriser les guichets de l'accueil et d'assurer une vraie confidentialité de réception du public
- la nécessité d'aménager le 2^{ème} étage afin d'avoir des locaux correctement chauffés

La date du déménagement n'est pas encore fixée à ce jour mais il devrait se faire au 1^{er} semestre 2013.

FO a déploré qu'aujourd'hui parler de « second poste comptable du département » c'est parler d'un poste de 20 personnes, encadrement compris ! Cela n'augure pas de bonnes choses pour l'avenir !

FO a voté contre ce projet , synonyme de suppression d'effectifs et de service public.

5) Le bilan de l'emploi du budget du CHS-CT de 2012

***Travaux sur le site de Forbach**

D'un montant de 56 000€ financés par la DG, ces travaux doivent enfin régler les problèmes d'inondations régulières du sous-sol et d'odeurs(travaux prévus du 14/01 au 30/03/2013)

La visite sur place du CHSCT est prévue le 14/01/2013

6)Les questions diverses

***Fiches de signalement** /prévention du risque d'agression : 10 pour la DRFIP 57 pour 2012

FO a demandé qu'un temps suffisant soit accordé pour l'examen en CHSCT de ces fiches avec les suites données.

Dont acte de l'administration (sera revu au prochain CHSCT)